

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres et sciences humaines
Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS)
Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales
Prof. Janine Dahinden
Année universitaire 2009-2010

Les motivations à l'entrepreneuriat :
L'entrepreneuriat comme alternative à l'aide sociale pour les universitaires
d'origine étrangère ?

(Analyse de contenu)

Master 1^{ère} année

Anne-Laure Paroz : anne-laure.pároz@unine.ch

Neuchâtel, le 31 juillet 2010

Table de matières

1. Introduction	2
2. Problématique.....	2
2.1. Questions de recherche.....	4
3. Ancrage théorique	4
4. Méthodes	5
4.1. Le choix de l'entreprise.....	6
5. Analyse et résultats.....	7
5.1. Le modèle de justification mis en œuvre pour expliquer les motivations.....	7
5.1.1. Le besoin individuel de se réaliser	7
5.1.2. La perspective d'un meilleur salaire	7
5.1.3. L'absence de perspective sur le marché du travail dépendant	8
5.1.4. La tradition familiale.....	8
5.1.5. Synthèse	8
5.2. Le choix de la restauration et du kebab.....	9
5.2.1. Synthèse	10
5.3. Les freins et les facilités à l'entrepreneuriat.....	10
5.3.1. Synthèse	11
6. Conclusion.....	11
6.1. Le processus d'analyse.....	11
6.2. La validité des résultats	12
7. Bibliographie :.....	14
8. Annexe 1	15
8.1. La grille d'entretien.....	15
8.2. Memo :	15

1. Introduction

Ce travail a été effectué dans le cadre du séminaire « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales » dispensé par la Professeure Janine Dahinden. Nous avons effectué des exercices de terrain soit dans le cadre d'une entreprise, soit en relation avec la problématique du mémoire. Des travaux réflexifs de groupe ont été menés par rapport à la méthodologie. Comme notre groupe n'avait pas de problématique commune, le dossier final a été réalisé de façon individuelle. Comme nous nous appuyons sur un cadre théorique existant, nous inscrivons donc dans un courant de pensée développé et partagé par d'autres chercheurs en sciences sociales et qu'une partie du contenu de ce travail a été discuté dans le cadre du groupe lors de la rédaction des rapports réflexifs, nous utilisons la première personne du pluriel dans ce document.

Nous avons choisi de procéder à l'analyse approfondie de l'entretien qualitatif mené à cette occasion. La visée de ce travail est de mettre en œuvre les connaissances acquises grâce à ce séminaire et n'a pas pour objectif de fournir des résultats exhaustifs sur le sujet traité, l'analyse et la conclusion étant fondées sur un seul entretien. Il s'agit de refléter le point de vue d'un acteur par rapport à la thématique choisie. A noter également que nous ferons référence à des éléments provenant de l'exercice d'observation et celui de saisie du réseau pour appuyer nos réflexions.

2. Problématique

« De longue date, et avec une unanimité allant d'Adam Smith à Karl Marx, les économistes et les sociologues ont défini l'activité indépendante comme vouée à une inéluctable diminution. Le mécanisme de cette disparition est simple : la division grandissante du travail, la spécialisation des fonctions économiques et les économies d'échelles qu'elle autorise rendent inefficace le travail des petites unités de production et à fortiori celui des indépendants » (E. Piguet, 1999, 70.)

Néanmoins, nous assistons à un retour vers les activités indépendantes depuis les années 70 en Europe, phénomène qui atteint la Suisse dans les années 80-90. Si l'on peut faire un lien entre l'augmentation du chômage et la hausse du nombre d'indépendants, le fait est que l'augmentation des indépendants en Suisse a précédé la période de hausse du chômage des années 90. Donc, ce choix, s'il est en partie lié à un marché du travail défavorable, fait également l'objet d'autres motivations. Etienne Piguet (1999) recense quatre groupes de motivations, premièrement, le besoin individuel de se réaliser, deuxièmement, la perspective d'un meilleur

salaires, troisièmement, l'absence de perspective sur le marché du travail dépendant, quatrièmement, la tradition familiale.

D'après une enquête réalisée auprès de 258 entreprises créées en 1994 dans le canton de Vaud, ce même auteur met en lumière les principales difficultés de l'entrepreneuriat, qui sont premièrement les difficultés de financement, deuxièmement les difficultés administratives, troisièmement les difficultés pour trouver des locaux et quatrièmement, la difficulté pour recruter du personnel.

Selon les résultats de l'ESPA, la Suisse comptait 14% d'indépendants dans sa population active en 2005, soit 557'000 personnes. En comparaison avec les pays limitrophes, le pays se place devant la France et l'Allemagne mais loin derrière l'Italie (25% d'indépendants). En Suisse, avec un système de marché libéral, il semblerait que l'augmentation de la flexibilité sur le marché de l'emploi et son corolaire, les formes de travail atypique parfois précaires, puissent être à l'origine de la tendance à l'auto-emploi. « *Dieses Phänomen [Zunahme prekären Arbeitsverhältnisse] ist zwar noch wenig erforscht, doch findet er eine Bestätigung dafür in der Zunahme der – nur teilweise freiwilligen – Teilzeitarbeit und dem Anstieg der selbständigen Erwerbstätigkeit, die für einige Personen bloss eine prekäre Alternative zur Arbeitslosigkeit zu sein scheint.* » (Frick & Lampart. 2000. 31). On peut dès lors s'interroger sur les politiques de soutien à de tels projets, sachant que l'individu dans cette situation va d'une part s'engager personnellement au niveau financier, et d'autre part, une fois le statut d'indépendant acquis, doit également se prendre en charge en termes d'assurances sociales et ne peut cotiser auprès de l'assurance chômage. Pourtant, force est de constater que peu de littérature existe concernant l'indépendance professionnelle et le petit entrepreneuriat en général. En effet, la littérature suisse sur le sujet se situe surtout dans une perspective migratoire. Pourtant, « *Les motivations à la création d'entreprise sont proches entre entrepreneurs Suisses et étrangers. Il n'est en général pas possible de mettre en évidence des spécificités pour un groupe national donné.* » (Piguet. 1999. 170)

La branche d'activité choisie est un élément intéressant quant à l'auto-emploi. Nous nous proposons de mettre en lumière les éventuels liens avec la formation, la profession auparavant exercée, l'influence du milieu dont l'entrepreneur est issu. En effet, le choix de la branche par rapport à la formation initiale ou la profession exercée peut être révélateur des motivations qui poussent à l'entrepreneuriat et mettre en évidence une éventuelle rupture dans la trajectoire de l'individu qui permettrait d'expliquer le type de motivations.

2.1. Questions de recherche

Dans ce travail, nous nous intéressons à connaître les motivations qui poussent un individu à prendre le risque d'ouvrir sa propre entreprise et donc, de s'engager personnellement dans une activité économique indépendante. Nous voulons également mettre en lumière les choix opérés quant à la branche d'activité choisie, ainsi que les difficultés de réalisation du projet.

- Quel est le modèle d'arguments mis en œuvre pour expliquer les motivations ?
- Quelles étaient les raisons du choix de la branche d'activité choisie ?
- Quelles ont été les difficultés pour la mise en œuvre et l'aboutissement du projet?

3. Ancrage théorique

Nous allons aborder cette analyse avec une approche constructiviste qui considère que le monde tel que nous le voyons est le résultat d'un construit social produit par les différents acteurs. « *Constructivism (...) informs a lot of qualitative research programs with the approach that the realities we study are social products of the actors, of interactions, and institutions* » (Flick. 2006. 78). Pour Berger & Luckmann « *La vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent.* » (Berger & Luckman. 1966. 70). Le paradigme constructiviste part du principe qu'il existe de multiples réalités, qu'acteur et chercheur s'influencent mutuellement pour co-crée du sens, un sens qui est situé dans le temps et l'espace. « *There are no objective observations, only observations socially situated in the worlds of – and between – the observer and the observed* » (Denzin & Lincoln. 2005. 21).

Denzin & Lincoln voient dans le chercheur un bricoleur, qui va utiliser les outils et les matériaux qu'il juge nécessaire pour arriver se forger une image précise de ce qu'il étudie. « *...the result of the bricoleur's method is an [emergent] construction (Weinstein & Weinstein, 1991, p.161) that changes and takes new forms as the bricoleur adds different tools, methods, and techniques of representation an interpretation to the puzzle* » (Denzin & Lincoln. 2005. 3) La particularité de ce type de recherche est un processus non-linéaire, donc un va et vient entre la récolte de données, l'analyse et la réflexion et qui vise à construire une structure thématique.

En résumé, nous ne cherchons pas à découvrir une vérité à caractère universel mais, comme le dit Becker « *Reprenons : comme Blumer, je pense que le processus fondamental de l'étude de la société – nous commençons par des représentations et nous finissons sur des représentations – est la production et le perfectionnement d'une représentation de l'objet que nous étudions.* » (Becker. 2002. 38). Et pour ce faire, nous nous servirons de tous les outils dont nous pourrions disposer pour produire et perfectionner cette représentation. Becker parle d'élaborer des histoires

scientifiques. Nous devons nous efforcer de créer un récit cohérent qui mène d'un point à l'autre de manière logique et donc de rendre transparent l'articulation du processus de réflexion et des données récoltées, et, pour en garantir la validité scientifique, rester en adéquation avec les faits que nous avons mis en lumière.

4. Méthodes

Pour la récolte des données, nous avons opté pour un entretien semi-directif pour pouvoir focaliser la discussion sur l'entreprise mais laisser à l'interviewé la possibilité d'amener d'autres points qui lui semblent importants à ce sujet. Il s'agissait de laisser à l'interviewé la possibilité de raconter son expérience et par là-même en construire la signification, dans une perspective théorique constructiviste. En effet, l'entretien directif nous semblait peu pertinent dans ce cas puisque nous voulions laisser la porte ouverte à l'émergence de catégories de données nouvelles, en plus de celles que nous avons prédéfinies. Grâce à l'entretien semi-directif, nous avons pu orienter la discussion sur des points particuliers en rapport avec notre problématique, mais également découvrir d'autres points utiles à la compréhension du phénomène.

Un guide d'entretien¹ a été préparé en adéquation avec nos questions de recherche, passant des questions très larges du type « Racontez-moi votre parcours scolaire et professionnel jusqu'à aujourd'hui ? » à des questions plus précises comme « Comment êtes-vous arrivé à choisir la restauration ? ». De plus, nous avons prévu quelques questions pour relancer la conversation si celle-ci s'essouffait.

L'entretien a été enregistré et retranscrit mot à mot. Le texte issu de cette retranscription constitue le matériel de base pour l'analyse. Nous avons choisi la méthode du codage thématique selon Flick, ayant pour objectif d'obtenir une structure thématique autour des motivations à l'entrepreneuriat. Plusieurs étapes sont nécessaires pour l'analyse des données. Il s'agit d'analyser chaque cas individuellement et ensuite de les comparer. Dans ce travail, nous fournirons les résultats d'un premier cas uniquement, la comparaison ne pouvant évidemment pas être effectuée avec les données à disposition.

Pour chaque cas, il faut définir le « motto of the case », c'est-à-dire de donner un titre résumant le cas, ce qui permet par la suite de le distinguer des autres interviews dans la cadre de cette recherche particulière. Puis, une description de la personne est faite en lien avec la question de recherche, de même que les thématiques mentionnées sont résumées. A la suite de quoi, il faut procéder au codage à proprement parlé.

¹ Voir annexe 1

Nous avons effectué d'une part un codage sélectif, recherchant certains points en lien avec les résultats obtenus par Piguet (1999) concernant les motivations à l'entrepreneuriat. Ce procédé déductif nous a permis de chercher des réponses dans différentes catégories prédéfinies. Le *besoin individuel de se réaliser* prend en considération des éléments comme faire de son hobby son métier, obtenir une reconnaissance sociale par le biais de son travail, atteindre un but que l'on s'est fixé. La *perspective d'un meilleur salaire* s'intéresse aux éléments pécuniaires, à savoir si la personne compte sur son entreprise pour augmenter son revenu, mais également pour se sortir d'une situation précaire. *L'absence de perspective sur le marché du travail dépendant* se focalise sur les possibilités d'emploi dans la profession souhaitée ou selon la formation. Quant à *la tradition familiale*, il s'agit soit de la reprise de l'entreprise familiale ou le souhait d'être indépendant sur le marché de travail à l'instar d'un membre de la famille, comme les parents ou les grands-parents. D'autre part, nous avons également fait usage d'un procédé inductif, par le biais d'un codage ouvert, pour permettre l'émergence de catégories nouvelles et découvrir de nouvelles pistes de réflexion dans le matériel à disposition. Ces deux types de codage, déductif et inductif, nous ont permis de développer la structure thématique émergeant des données. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel Atlas.ti.

4.1. Le choix de l'entreprise

Notre choix s'est porté sur une petite entreprise de restauration, ouverte depuis presque une année au moment où s'est déroulé l'entretien fin 2009. Il s'agit d'une échoppe qui vend de la nourriture à l'emporter, mais qui permet néanmoins à un nombre limité de clients de s'installer à l'intérieur grâce à trois petites tables. En été, une petite terrasse est à disposition. Il y a deux tenanciers, l'entrepreneur (Monsieur K) et son frère. Ils sont d'origine kurde de Turquie. La nourriture proposée est variée, mais les spécialités sont le kebab et le fallafel, fraîchement préparés par les tenanciers qui font eux-mêmes les galettes et le pain pita pour les servir. Monsieur K est au bénéfice d'un parcours universitaire, ayant étudié l'économie en Turquie. Il a travaillé pendant plusieurs années dans des associations kurdes ainsi que comme journaliste indépendant. Venu en Suisse une première fois dans les années 90, il va retourner au pays. Subissant de fortes pressions de la part du pouvoir en place, il va revenir en Suisse en 2003 en tant que réfugié politique. Au bénéfice d'une solide formation, considéré comme un intellectuel dans son pays d'origine, il nous semble un personnage intéressant pour notre thématique. De plus, son entreprise étant ouverte depuis peu, il a fraîchement en mémoire les différentes réflexions et étapes nécessaires à son lancement.

5. Analyse et résultats

Comme le préconise Flick dans sa méthode du codage thématique, nous avons d'abord défini le « motto of the case » qui doit permettre de caractériser l'interview, soit *Le kebab comme alternative à l'aide sociale pour un universitaire d'origine étrangère*. Puis nous avons procédé à la description de la personne. Il s'agit d'un homme marié, 40 ans, sans enfant, de formation universitaire en économie, ayant exercé comme journaliste indépendant dans son pays d'origine. En enfin, nous avons résumé la thématique en quelques points : a) l'impossible recherche d'un stage d'éducateur, b) une stratégie pour éviter le stigmate de l'aide sociale, c) se rendre maître de son existence, d) les difficultés administratives et de financement, e) l'expérience acquise et la réalisation personnelle avec la valorisation du travail, f) les liens communautaires inexistantes.

5.1. Le modèle d'arguments mis en œuvre pour expliquer les motivations

Elles concernent surtout notre première question de recherche, à savoir les motivations à l'entrepreneuriat. Ces résultats sont en majeure partie fondés sur les catégories de codage définies à priori, donc sur une procédure d'analyse déductive, mais également sur les éléments obtenus lors de l'analyse inductive.

5.1.1. Le besoin individuel de se réaliser

Cette catégorie de motivations ne semble pas être à l'origine du projet, par contre, elle apparaît plusieurs fois, particulièrement en fin d'entretien, une fois les questions de la bonne santé de l'entreprise et des projets d'avenir abordées. Monsieur K est fier d'avoir su contourner les obstacles et d'avoir eu l'endurance d'aller au bout d'une procédure parfois longue et assez déroutante due à une constellation d'entités administratives indépendantes les unes et des autres. Nous y reviendrons ultérieurement pour illustrer la catégorie des freins à l'entrepreneuriat. Monsieur K a des projets d'avenir mais souhaite les aborder « *gentiment* » pour ne pas brûler les étapes. Il est surtout question de l'expérience acquise « *Ah oui, ici c'est pour moi mon petit bébé. J'ai tout appris. Maintenant, il me permet de réfléchir autrement.* » Quant à la signification du statut d'indépendant, Monsieur K pense que cela vaut la prise de risque et se dit « *Indépendant dans la tête, parce qu'il n'y a pas de chef.* » Au fil de la narration, nous sentons poindre la fierté d'être parvenu à venir à bout des difficultés et l'émergence d'une confiance en soi dans la volonté de prospérer, s'agrandir, de forger de nouveaux projets. Comme il le dit lui-même « *Je suis content et satisfait* ».

5.1.2. La perspective d'un meilleur salaire

S'il apparaît clairement que Monsieur K a monté son entreprise dans un but économique, ce n'est pas la perspective d'un revenu supérieur qui a motivé ses actions, néanmoins, il confie « ...

ce qui me pousse, c'est surtout l'économique, franchement je n'aime pas de... aller à l'aide sociale, demander de l'argent, ça me gêne. Je me suis dis : "Je fais quelque chose". » Nous voyons ici un lien avec la première catégorie, soit l'envie de se réaliser ou plutôt de se rendre maître de sa propre existence en subvenant seul à ses besoins.

5.1.3. L'absence de perspective sur le marché du travail dépendant

Au bénéfice d'un diplôme d'économie en Turquie, Monsieur K s'était inscrit à l'université en Suisse en section économie. Ce qui lui a donné l'occasion de se remettre en question sur le choix de sa profession. Réflexion faite, il aurait souhaité faire une formation d'éducateur spécialisé. Pour ce faire, il faut tout d'abord effectuer un stage de six mois dans une institution, stage qu'il lui a été impossible de trouver. Monsieur K impute la difficulté à trouver un emploi à son âge pour des raisons salariales et son parcours professionnel et militant en Turquie, le laissant au bénéfice d'un curriculum vitae atypique. *« Mais le problème, trouver un boulot où on peut gagner notre vie, c'est pas facile. C'est plus facile de faire de la restauration. C'est plus facile. »* C'est la principale motivation de Monsieur K, bien que fortement imbriquée dans les deux premières.

5.1.4. La tradition familiale

La question de la tradition familiale n'est pas relevée dans les motivations de Monsieur K. Il n'y fait mention à aucun moment, ni lors de l'entretien, ni lors de la prise du réseau.

5.1.5. Synthèse

Les principales motivations de Monsieur K pour l'auto-emploi sont en premier lieu l'absence de perspective sur le marché du travail, et, fortement lié à ce premier point, son envie d'éviter le stigmate de l'aide sociale. Dans ce cas de figure, la perspective d'un meilleur salaire et le besoin personnel de se réaliser sont fortement imbriqués dans le manque d'opportunités professionnelles. Dans un premier temps, nous le constatons dans ses efforts pour une indépendance financière, puis, une fois l'affaire mise sur pied, Monsieur K est fier du chemin accompli et a des ambitions pour l'avenir. Mais force est de constater que ce besoin de réalisation n'est pas, dans une première phase, lié au type d'activité choisie, ce que nous expliciterons ultérieurement. Nous avons pu mettre cet aspect en lumière grâce au codage ouvert. Le code « expérience acquise » a été créé puis relié avec « besoin personnel de se réaliser » en une famille sous le code de « réalisation personnelle », ce qui nous a permis de dégager l'importance de l'émergence de la question de la réalisation personnelle au cours de l'évolution du projet de Monsieur K.

5.2. Le choix de la restauration et du kebab

L'idée de se mettre à son compte pour gagner sa vie a été antérieure à celle de la restauration. Monsieur K a exploré le champ des possibles avant de se décider pour le kebab. Il explique pourquoi il n'aurait pas pu ouvrir un copy shop ou un garage. Pour justifier son choix, il nous raconte avoir aidé son beau-frère pour la vente d'articles pour la restauration, comme les cartons de pizza, les serviettes et autres accessoires, ce qui fait qu'il avait déjà des contacts avec le milieu. Il relève aussi que le kebab, ce n'est pas simplement couper de la viande et la mettre dans du pain. Il invoque un savoir-faire spécifique qu'il a acquis et souligne qu'il fait lui-même pain et galette pour le kebab et le fallafel, de même qu'il achète les légumes de garniture et les prépare lui-même. *« Ce n'est pas : on commande le kebab, on coupe, on donne, non, ce n'est pas juste comme ça. Il faut connaître des gens, il faut connaître certaines choses. En plus la cuisine, je peux le faire. Y'a certaines bases, c'est pourquoi j'ai choisi le kebab. »* Même si son discours explique son choix par élimination, il finit par le valoriser au cours de l'entretien et en tire une certaine fierté.

La procédure inductive, par le codage ouvert, nous a permis de mettre en avant les rapports avec la communauté d'origine de Monsieur K. Nous sommes retournés à la théorie et à la littérature pour éclairer ce point. Nous avons donc cherché à savoir dans quelle mesure il s'agissait d'un modèle d'activité dit transnational, au sens où l'entendent Kaya & Baglioni : *« On peut décrire le modèle des activités économiques transnationales des immigrants comme l'utilisation systématique et stratégique de leurs contacts et ressources familiales au profit de leurs activités. En d'autres termes, ils mobilisent non seulement leur capital financier, mais aussi leurs réseaux sociaux, familiaux et communautaires dans les pays d'origine pour leurs activités »* (Kaya & Baglioni. 2008. 174). Nous constatons effectivement un recours au réseau familial et social dans le cadre de l'activité économique de Monsieur K. En effet, ce sont des membres de sa famille proche qui sont engagés financièrement pour lui et il peut profiter du réseau social créé en aidant son beau-frère dans la vente de matériel pour la restauration. Par contre, le lien avec le réseau communautaire est réfuté. Monsieur K se distancie clairement de la communauté kurde et turque de la ville. *« Non, j'ai toujours une distance avec eux, toujours. Parce que franchement, j'ai une autre mentalité qu'eux. J'ai quelques amis, comme X, et puis j'ai d'autres amis qui ont une certaine, entre guillemets, une mentalité intellectuelle, on peut dire, euh... c'est ça. »* D'ailleurs, Monsieur K s'est rapproché des vendeurs de kebabs de la ville se renseigner sur les procédures à suivre. Son constat est le suivant *« Ils ne parlent pas très bien français, ils ne savent pas les*

procédures, ils ne connaissent pas la Suisse. Des gens, ça fait 15-20 ans qu'ils sont là, tu parles, tu dis merde, ce n'est pas croyable. »

5.2.1. Synthèse

Nous constatons que le choix de la branche d'activité est plus le résultat d'opportunités que d'une aspiration de longue date. Il s'agit d'une rupture dans le parcours biographique de Monsieur K, en termes de formation comme de profession exercée, de même que par rapport au milieu intellectuel dont il est issu et qu'il côtoie encore. Ce qui soutient notre postulat que le besoin personnel de se réaliser dans cette branche en particulier ne figure pas en tête des motivations à l'entrepreneuriat dans les premières réflexions de Monsieur K. Toutefois, il valorise son travail en revendiquant servir de la nourriture fraîche et faite maison et il fait maintenant des projets d'avenir dans la restauration.

5.3. Les freins et les facilités à l'entrepreneuriat

La première difficulté a été de trouver le financement de départ, les banques n'ayant pas accepté d'accorder un prêt à Monsieur K. C'est sa famille proche qui va lui venir en aide. Lors de l'exercice de la prise du réseau ayant joué un rôle dans ce projet d'entrepreneuriat, Monsieur K a mentionné plus spécifiquement que ce sont sa femme et sa belle-sœur, toutes deux au bénéfice d'un emploi stable, qui vous chacune s'engager auprès des banques pour obtenir un prêt et mettre l'argent à sa disposition pour lui permettre de se lancer. Ensuite, comme déjà mentionné précédemment, une des difficultés majeures est d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des administrations. Il n'existe en effet aucun bureau centralisé pour l'aide à l'entrepreneuriat mais une grande constellation d'entités administratives qui sont en charge d'un point précis mais ne connaissent pas vraiment la procédure complète. Ayant effectué l'exercice de saisie de son réseau institutionnel par générateur de noms, nous avons relevé huit différents services administratifs ayant un rôle à jouer dans la procédure, dont certains qu'il a fallu revoir plusieurs fois. Il cite l'administration communale, le service d'hygiène (3x), le service du feu (5x), le registre du commerce, le service de l'urbanisme (8x), le service des patentes, la gérance de l'immeuble (4x), le service des impôts. *« Avant d'ouvrir, j'ai téléphoné à tous les bureaux qui sont concernés. Et puis, j'ai dit, venez faire un contrôle et vous me dites ce que vous voulez de moi. J'allais faire ça, ça, ça, j'ai tout montré. Puis après c'était 7, 8 experts qui étaient là, avant d'ouvrir, avant de commencer toute procédure! »* De plus, la lenteur avec laquelle les dossiers sont traités peut s'avérer problématique. Comme le relève Monsieur K, lorsque les fonctionnaires ont *« pour te répondre entre 30 et 90 jours, et franchement, ils préfèrent 90 jours. »*. Ces deux points, les difficultés de financement et les difficultés administratives sont

également les deux premiers obstacles à l'entrepreneuriat relevés par Piguet (1999) dans le canton de Vaud. Toujours mentionnés par Piguet, les freins suivants sont la difficulté d'obtention des locaux et l'engagement du personnel. En ce qui concerne Monsieur K, le problème des locaux est évoqué rapidement, ayant essuyé quelques refus, mais une solution s'est offerte à lui dans un laps de temps assez court. Il faut souligner qu'il n'avait pas d'exigences particulières en termes de volume et d'aménagement. Il a transformé le local à sa convenance une fois le bail obtenu. De même, concernant le personnel, il travaille avec son frère dans une relation assez atypique dans le cadre du travail. Apparemment, ils ne sont pas dans une configuration patron – salarié, ni de co-entrepreneurs, Monsieur K prenant à son compte les risques liés au lancement de l'entreprise et du choix des activités. « *Ce n'est pas mon employé, c'est mon frère* ».

Monsieur K mentionne par contre la facilité avec laquelle il a pu obtenir une patente ainsi que son statut d'indépendant.

5.3.1. Synthèse

Il semble que facilité ne soit pas le maître mot du processus. Les difficultés pour Monsieur K ont été avant tout d'ordre financier et administratif. Les obstacles liés au financement ont pu être contournés par une solution peu orthodoxe en matière de crédit, puisque ce sont des membres de son entourage qui se sont engagés pour lui. Quant aux difficultés administratives, elles ne sont pas insurmontables, mais la longueur de la procédure peut mettre la personne en danger financièrement, puisque les investissements consentis ne rapportent rien jusqu'à l'autorisation finale d'ouvrir son commerce. Ni même d'ailleurs pendant les premiers mois d'exploitation. Comme le dit Monsieur K : « *Pendant un mois je n'arrivais pas à dormir. Le premier mois avant d'ouvrir, puis après l'ouverture, je n'arrivais pas à dormir.* » Ces constats ouvrent une piste pour explorer les possibilités éventuelles pour faciliter le processus et soutenir de telles initiatives individuelles pour éviter d'être à la charge de la société.

6. Conclusion

6.1. Le processus d'analyse

Lors de l'analyse des données, il nous a semblé essentiel d'avoir prédéfini certaines catégories et d'avoir une bonne base de connaissances sur le sujet traité afin de ne pas nous perdre complètement lors du codage. De plus, les catégories prédéfinies sont d'une grande utilité afin d'être en mesure d'effectuer des comparaisons et des recoupements avec les données de plusieurs entretiens, exercice que nous n'avons pas réalisé pour ce travail.

Il faut noter que l'utilisation du logiciel Atlas.ti nous a paru un soutien important pour l'analyse de l'entretien. En effet, lors du codage ouvert, nous avons pu créer des catégories de codes qui

ont pu être finalement regroupés par famille et retravaillés au fur et à mesure de la décomposition du texte. Ce programme nous a permis de garder une vision globale des données récoltées, nous permettant d'y revenir avec facilité, et grâce aux possibilités offertes, de rechercher les informations en fonction du codage et ainsi de nous détacher du texte primaire pour construire la structure thématique.

Ensuite, nous avons mis les résultats obtenus en lien avec nos questions de recherche afin d'y chercher des éléments de réponses.

6.2. La validité des résultats

La question qui se pose évidemment est celle de la fiabilité des résultats obtenus dans le cadre des recherches qualitatives. Selon Dahinden (2010) « *Le mieux et le plus détaillé le processus de recherche est documenté, le mieux se présente la fiabilité d'une recherche* ». C'est ce que nous avons cherché à faire en explicitant les méthodes choisies, le type d'analyse et les catégories choisies pour traiter les données. Par ailleurs, nous pensons que les termes de validité et de représentativité propres aux recherches quantitatives doivent être remplacés, comme le suggèrent Denzin & Lincoln, par « *... credibility, transferability, dependability and confirmability* ». (Denzin & Lincoln. 2005. 24).

La question de la quantité de données nécessaires pour considérer qu'une étude est complète ne s'est pas posée dans cet exercice basé sur un seul entretien, mais le cas échéant, nous aurions opté pour la posture de la saturation des données, c'est-à-dire que le moment où plus rien de nouveau n'émerge du terrain étudié est signe de complétude. Ce qui, à notre sens, revêt la même signification que la représentativité dans une étude quantitative.

Comme le souligne Olivier De Sardan, les sciences sociales sont à la fois interprétatives et empiriques. « *... ces interprétations sont soumises à des exigences de plausibilité empirique et de véridicité (même relative), toutes les interprétations ne se valent pas, et chacune doit rendre des comptes.* » (Olivier De Sardan. 1996. 37). Pour éviter les excès d'interprétation et assurer la crédibilité d'une étude qualitative, il y a quelques outils à disposition, comme la recherche de cas contradictoires avec les résultats obtenus ou l'utilisation de la triangulation des méthodes. Comme le mentionnent Denzin & Lincoln, la triangulation n'est pas une méthode de validation en soi mais peut être considérée comme une alternative à la validation « *The combination of multiple methodological practices, empirical materials, perspectives, and observers in a single study is best understood, the, as a strategy that adds rigor, breadth, complexity and depth to any inquiry (see Flick. 2002. p. 229).* » (Denzin & Lincoln. 2005. 5). Dans le cas de Monsieur K, ses

allégations concernant les difficultés administratives ont pu être confirmées grâce à l'exercice de prise du réseau institutionnel mobilisé pour la création de son entreprise.

Deux points nous paraissent essentiels « *les situations ne peuvent se comprendre, s'analyser qu'à partir de la représentation que s'en donnent, au travers de leur justifications, les personnes qui les font ; les personnes ont, tout autant que l'analyste, compétence à évaluer la nature des situations dans lesquelles ils se déplacent, et c'est de cette compétence que le chercheur doit partir.* » (Livian & Herreros. 1994. 44). Nous nous sommes efforcés dans ce travail d'éviter de surinterpréter les données et de rechercher un sens caché aux propos de notre interlocuteur, la thématique choisie très pragmatique ne se prêtant que peu à ce genre d'exercice.

Dans une perspective théorique constructiviste, nous le savons, les textes scientifiques sont des construits élaborés par les chercheurs. Mais, en plus de l'autoréflexivité du chercheur et de son influence sur la recherche, il est aussi question de son code éthique. Par exemple lors de la sélection des données ou de l'échantillon. Qu'allons-nous dire et surtout qu'allons-nous taire ? « *Ethics is not restricted to fieldwork, but refers to all stages in the research process including [writing the research], field relations and writing up the report* » (Ryen. 2007. 218 cité par Dahinden. 24.02.2010). Il s'agit donc pour le chercheur de faire preuve d'honnêteté scientifique. Dans ce cas également, la transparence dans le processus de recherche peut être un gage supplémentaire d'honnêteté.

7. Bibliographie :

- Becker, Howard S. 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris. La Découverte.
- Berger, Peter et Luckmann Thomas. 2008 [1966]. *La construction sociale de la réalité*. Paris. Armand Colin.
- Denzin, Norman K and Yvonna S. Lincoln. 2005. Introduction: The discipline and practice of qualitative research. In Denzin, Norman K and Yvonna S. Lincoln (eds) *The SAGE Handbook of Qualitative Research*. London. SAGE. PP 1-32.
- Flick, Uwe. 2006. *An Introduction to Qualitative Research*. London. SAGE. P. 45-86 (4e ed.)
- Kaya, Bülent et Baglioni, Simone . 2008. Le transnationalisme en action : le cas des Turcs en Suisse. *Revue européenne des migrations internationales* vol. 24 - n°2. pp 167-191.
- Livian, Yves-Frédéric et Herreros Gilles.. 1994. «L'apport des économies de la grandeur : Une nouvelle grille d'analyse des organisations ? ». *Revue française de gestion*, no 101. p. 43-59.
- Piguet, Etienne. 1999. *Les migrations créatrices. Etude de l'entrepreneuriat des étrangers en Suisse*. Paris. Editions L'Harmattan.
- Poupart, Jean. 1997. L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. In Poupart, Jean et al. (eds). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal. Gaetan Morin éditeur. Pp 173 -210
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1996. La violence faite aux données : de quelques figures de la surinterprétation en anthropologie. *Enquête* No 3. pp 31-59

Cours :

- Dahinden, Janine. 2010. Cours Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales
Ethical issues. Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS)
- Dahinden, Janine. 2010. Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales: séance finale.
Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS)

8. Annexe 1

8.1. La grille d'entretien

Questions ouvertes larges : ((du plus large au plus spécifique))

- Raconte-moi ton parcours professionnel, depuis l'école jusqu'à aujourd'hui.
- Quelles étaient et sont tes motivations pour devenir indépendant ? Raconte-moi comment cette idée t'es venue?
- Comment l'idée t'est-elle venue d'ouvrir un établissement dans la restauration ?
- Quels ont été les freins et les difficultés pour parvenir à devenir indépendant ?

Questions externes : ((pour relancer la conversation si nécessaire))

- Quelle est la situation financière de l'entreprise ?
- Quels effets de la crise as-tu ressentis ?
- Quels sont tes projets d'avenir pour ton entreprise ?

Questions sociodémographiques :

- Âge
- Nationalité
- Si étranger, depuis combien de temps en Suisse
- Indépendant depuis quelle année

8.2. Memo :

- L'entrepreneuriat comme réponse à l'inactivité professionnelle et aux difficultés d'obtenir un poste convoité (stage comme éducateur).
- L'entrepreneuriat pour éviter d'avoir à demander l'aide sociale à long terme.
- Le rôle de la famille dans le soutien pécuniaire au lancement du commerce, ainsi que son rôle dans l'activité liée à l'entreprise.
- Les difficultés administratives rencontrées pour le lancement du commerce, c'est-à-dire la difficulté de savoir à qui s'adresser, la lenteur de certaines procédures.